



Données personnelles

L'école danoise s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir du site www.ecoledanoise.com ou dans le cadre des formations proposées soient conformes à la loi Informatique et Libertés.

Pour toute information sur la protection des données personnelles, vous pouvez également consulter le site de la Commission Informatique et Liberté : www.cnil.fr.

Identité du responsable du traitement

Les données personnelles sont collectées par : l'école danoise, 13, rue Archereau, 75019 Paris, tél. +33 (0)6 28 71 07 78.

Types de données collectées

L'école danoise ne collecte que les données strictement nécessaires pour les besoins de son activité. Les données à caractère personnel collectées sont : nom, prénom et coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone...).

Origine des données

Les données à caractère personnel collectées par l'école danoise sont celles directement remises par le client à l'occasion d'une demande de renseignement ou d'inscription à une formation.

Protection de vos données

Vos données personnelles recueillies dans le cadre du traitement de vos demandes et/ou de l'inscription à une formation sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école danoise. Elles sont conservées pendant 1 an et sont uniquement destinées à la gestion de l'activité de l'école danoise.

Vos droits au regard de la loi Informatique et Libertés

L'école danoise prend toutes les mesures appropriées afin de faciliter l'exercice des droits de ses clients sur leurs données personnelles (droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité).

Conformément à la loi Informatique et liberté, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'école danoise par courrier à l'adresse Lotte Nør-Larsen, 13, rue Archereau 75019 ou par mail à l'adresse : ecoledanoise.paris@gmail.com.

Conformément à la réglementation en vigueur, votre demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature et préciser l'adresse à laquelle doit vous parvenir la réponse. Une réponse vous sera alors adressée dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans un délai d'un mois suivant la réception de la demande.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la **CNIL**.